

### ARRETE N°2020-2021-SCOLARITE -CP-01

# PORTANT NOMINATION DES COMMISSIONS PEDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITE PARIS 8

#### ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021

## L'administratrice provisoire de l'université Paris 8,

Vu la Loi nº 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientationet à la réussite des étudiants ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master;

Vu l'article D613-45 du Code de l'Education;

Vu les statuts de l'université Paris 8 ;

Vu l'avis du Conseil de l'UFR AES - Economie et gestion du 15 septembre 2020 ;

Vu l'avis de la CFVU du 17 septembre 2020 ;

### ARRETE

### ARTICLE 1-

La commission pédagogique, chargée de proposer la validation des études, des expériences professionnelles et des acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux des formations dispensées par l'UFR AES - Economie et gestion, est fixée comme suit, jusqu'au 31 octobre 2021 :

Bilel SANHAJI
Christophe BROCHIER
Claire BOURGOIN
Marie DAUMAL
Florence MACHTINGER
Aïcha OUHARON
Sophie AGULHON
Guillaume BAZOT
Thibault DARCILLON

Sophie SAGLIO-ROSSINI
Véronique de SAINT GINIEZ
Carole BRUNET
Raphaël GIRAUD
Philippe MAINGAULT
Géraldine RIEUCAU
Abdenour BENANTAR
Isabel DESMET
Anne FILLAUDEAU

Laura FOURNIER
Françoise MARTINEZ
Agnès SALA
Sofia TCHOUIKINA
Mouhoub HANI
Patricia MILANO
David GUERREIRO
Antoine TERRACOL
Dominique GARABIOL

#### ARTICLE 2 -

M. Bilel SANHAJI est nommé président de la commission pédagogique désignée ci-dessus.

#### ARTICLE 3 -

Le Directeur de l'UFR AES - Economie et gestion et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 10 novembre 2020

L'administratrice provisoire

Annick ALLAIGRE

Administratrice provisoire Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Annick ALLAIGRE